



Province de Québec
MRC des Pays-d'en-Haut
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

AVIS PUBLIC ADOPTION DE LA POLITIQUE 2025-03

Prévention et prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail

Avis public est, par le présent, donné par le soussigné :

Que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 mai 2025, le conseil a adopté, par la résolution 2025-05-87, la Politique 2025-03 intitulée « Prévention et prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail ».

Objet de la politique

Cette politique établit les orientations et les objectifs municipaux relatifs à la prévention et à la prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel.

Entrée en vigueur

Conformément à la résolution d'adoption, la Politique 2025-03 entre en vigueur le 12 mai 2025, soit le jour de son adoption par le conseil municipal.

Consultation du document

Une copie intégrale de la politique :

- est disponible pour consultation au bureau municipal, 47 rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, durant les heures normales d'ouverture ;
- peut être téléchargée sur le site Internet de la Municipalité : www.lac-des-seize-iles.qc.ca (section « Règlements et politiques ») ;
- peut être obtenue sur demande par courriel à directeur@lac-des-seize-iles.com

Révision éventuelle

La Politique 2025-03 pourra être révisée, au besoin, par le conseil municipal conformément aux dispositions prévues à l'article 13 de ladite politique.

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 13 mai 2025.

Le Directeur général et greffier-trésorier

Patrick Paradis

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Patrick Paradis, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce 13^e jour du mois de mai 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13^e jour du mois de mai 2025.

Patrick Paradis
Directeur général et greffier-trésorier